



**SYNDICAT DEPARTEMENTAL CGT EQUIPEMENT-ENVIRONNEMENT**

**HAUTE GARONNE**

**Cité administrative – Bât A – 601Bd Armand Duportal 31 074 TOULOUSE CEDEX**

## **Quand Monsieur le Préfet vend la mèche !**

### **Lettre ouverte CGT à Monsieur Didier Lallement, Préfet de Paris**

Monsieur le Préfet

Les images où l'on vous voit en train d'échanger avec une dame vous disant être gilet jaune, sont désormais un fait marquant de l'actualité. En effet, c'est avec stupéfaction que l'on vous entend lui répondre: - "*nous se sommes pas dans le même camp, chère Madame*".

Monsieur le Préfet, lorsque des fonctionnaires entendent de tels propos, la CGT qui les représente, se doit de vous rappeler qu'avant d'être Préfet, vous êtes fonctionnaire. Par conséquent, il est très difficile d'admettre que les propos d'un collègue aussi gradé soit t'il, puisse porter atteinte à notre bien commun pour lequel des milliers de nos anciens ont payé le prix de leur sang et de leur vie durant la résistance.

Ce bien commun, c'est notre Statut! Celui que les artisans du programme du **Conseil National de la Résistance** présidé par le Préfet Jean Moulin, ont imaginé et conçu en tirant les leçons du régime de Vichy. **Avec l'objectif qu'il protège d'abord les citoyens de toutes les dérives de la puissance publique , notamment celles qui au nom du maintien de l'ordre, avaient nourri la bête immonde!**

Mais qu'il protège également les agents publics par leur indépendance vis à vis du pouvoir politique, dans l'exercice de leur fonction. Ainsi, notre statut constitue un pacte démocratique entre les citoyens et les fonctionnaires au service de la cause publique et de l'intérêt général.

**Mais cette caractéristique implique une obligation pour nous fonctionnaires. C'est celle de ne pas distinguer les citoyens que nous servons et de respecter le devoir de réserve dans le cadre de nos fonctions.** Comme vous le savez, tout fonctionnaire enfreignant le devoir de réserve est passible d'une sanction disciplinaire pouvant aller jusqu'à la radiation, selon la gravité des faits et sous réserve bien sûr, qu'ils soient caractérisés.

**Sur ce point, prétendre être dans un camp différent que tout autre citoyen dans l'exercice de ses fonctions et qui plus est, en tenue officielle, nous laissons le soin à votre hiérarchie de tirer les conclusions quant à votre devoir de réserve... Pour notre part, vous l'aurez compris, notre jugement est fait.**

Mais vos propos font également toute la lumière et en ce sens font oeuvre utile !

En effet, ils nous éclairent un peu plus sur ce qu'il est en train de se passer partout dans le Pays. On le savait mais vous le confirmez. Votre mission n'est clairement plus celle d'assurer la sécurité des citoyens mais le maintien de l'ordre. La question est de savoir de quel ordre parle t'on ?

A cette question, vous y répondez aussi avec clarté , c'est celle du camp auquel vous prétendez appartenir, contre celui de la dame gilet jaune , c'est à dire celui du peuple qui se révolte légitimement contre les souffrances que génèrent les dégâts du libéralisme .

D'ailleurs, le fait qu'un haut fonctionnaire puisse être l'auteur de tels dérapages en public en dit long sur l'attitude du pouvoir et les ordres donnés. En effet, les mots ayant un sens, la précision s'impose, ce que vise "votre camp", c'est la mise au pas, le maintien de l'ordre servant de prétexte.

Monsieur le Préfet, finalement, vos propos sont certes une attaque contre notre statut et les valeurs qui en font sa substance mais elle ne pèse rien par rapport aux millions de fonctionnaires qui, parce que le statut leur garantit aussi le droit à la citoyenneté pleine et entière, ont choisi le camp de la paix, de la démocratie et du progrès pour tous !

Vos propos ne peuvent que les encourager à la mobilisation et à l'action pour résister à "votre camp", pour gagner sur toutes leurs revendications, partout dans nos administrations et services publics !!

**La CGT Equipement - Environnement  
de Haute - Garonne**